

AMÉNAGEMENT : 1,4 M€ de l'État pour les pistes cyclables du Pays des Herbiers

L'État va faire bénéficier la [COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES HERBIERS](#) / T : 02.51.66.82.27 d'une dotation de 1,4 million d'euros, qui sera étalée sur six ans. Celle-ci est destinée à financer son projet intercommunal de pistes cyclables. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets Territoires Cyclables, du ministère de la Transition écologique. www.paysdesherbiers.fr